

Les métiers

Les métiers des chercheurs

Les métiers des ITA

Les recrutements

Les concours du CNRS

Les concours chercheurs

Les concours ITA

Les post docs

Les accueils sur contrats

Les carrières

L'entrée en fonction

La rémunération

La promotion et l'avancement

La mobilité

La formation

La politique sociale

Métiers

Recrutements

Carrières



Les ressources humaines du CNRS

Les métiers

Les métiers des chercheurs

Les métiers des ITA

Les recrutements

Les concours du CNRS

Les concours chercheurs

Les concours ITA

Les post docs

Les accueils sur contrats

Les carrières

L'entrée en fonction

La rémunération

La promotion et l'avancement

La mobilité

La formation

La politique sociale

Environ 30 000 personnes ...

- 43% de femmes
- 6% de personnels étrangers

... dans plus de 200 de métiers...

- **Chercheurs** : 7 *grands domaines disciplinaires*
- **Ingénieurs, techniciens, administratifs...** : 8 *branches d'activités professionnelles (BAP)*

... sous différents statuts

- **Titulaires (fonctionnaires)** } 12 000 *chercheurs*, 14 000 *ITA*
- **Contractuels et étudiants** } 4 000 *non permanents*

Le statut de chercheur

Les métiers

Les métiers des chercheurs

Les métiers des ITA

Les recrutements

Les concours du CNRS

Les concours chercheurs

Les concours ITA

Les post docs

Les accueils sur contrats

Les carrières

L'entrée en fonction

La rémunération

La promotion et l'avancement

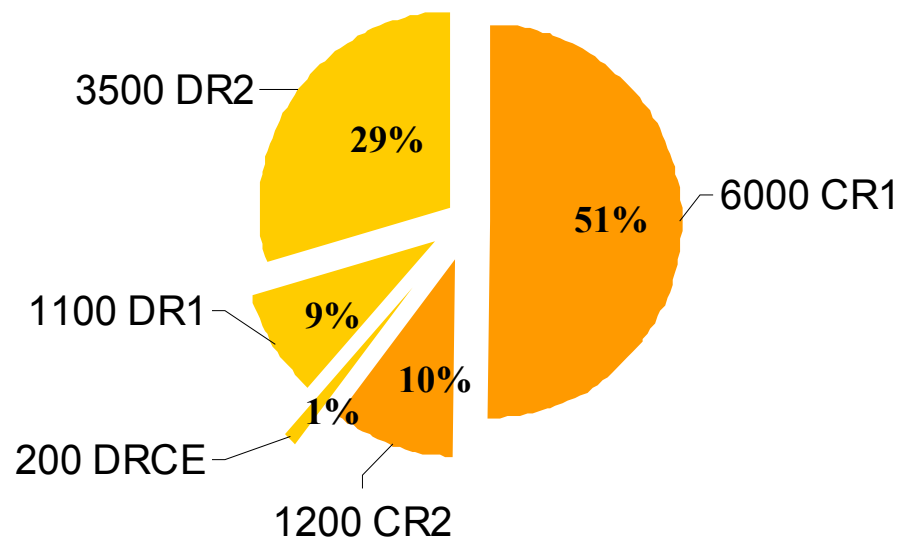
La mobilité

La formation

La politique sociale

Les chercheurs appartiennent à l'un des 2 corps suivants :

- Directeur de recherche, qui comprend 3 grades :
DR2, DR1, DRCE
- Chargé de recherche, qui comprend 2 grades :
CR2 et CR1



Le statut d'ITA

Les métiers

Les métiers des chercheurs

Les métiers des ITA

Les recrutements

Les concours du CNRS

Les concours chercheurs

Les concours ITA

Les post docs

Les accueils sur contrats

Les carrières

L'entrée en fonction

La rémunération

La promotion et l'avancement

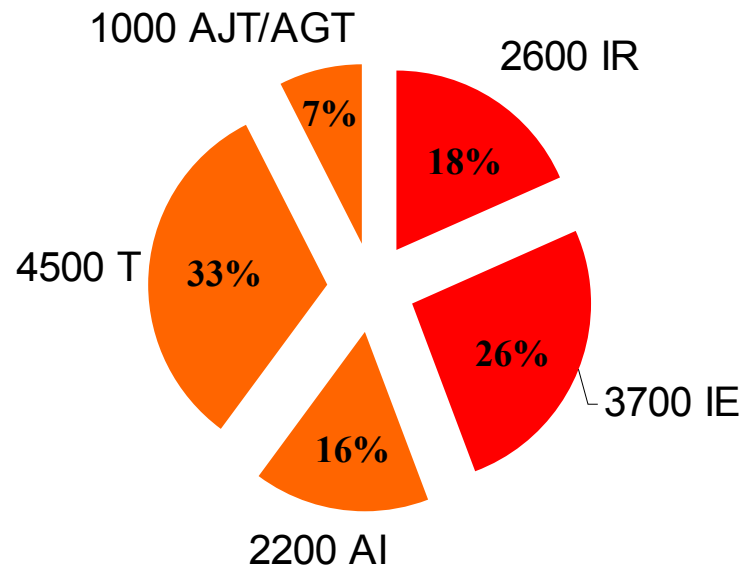
La mobilité

La formation

La politique sociale

Les ingénieurs, techniciens et personnels administratifs appartiennent à l'un des 6 corps suivants :

- Ingénieur de recherche (IR)
- Ingénieur d'études (IE)
- Assistant ingénieur (AI)
- Technicien (T)
- Adjoint technique (AJT)
- Agent technique (AGT)



Les métiers



Le métier de chercheur

Les métiers

> Le métier de chercheur

Les métiers des ITA

Les recrutements

Les concours du CNRS

Les concours chercheurs

Les concours ITA

Les post docs

Les accueils sur contrats

Les carrières

L'entrée en fonction

La rémunération

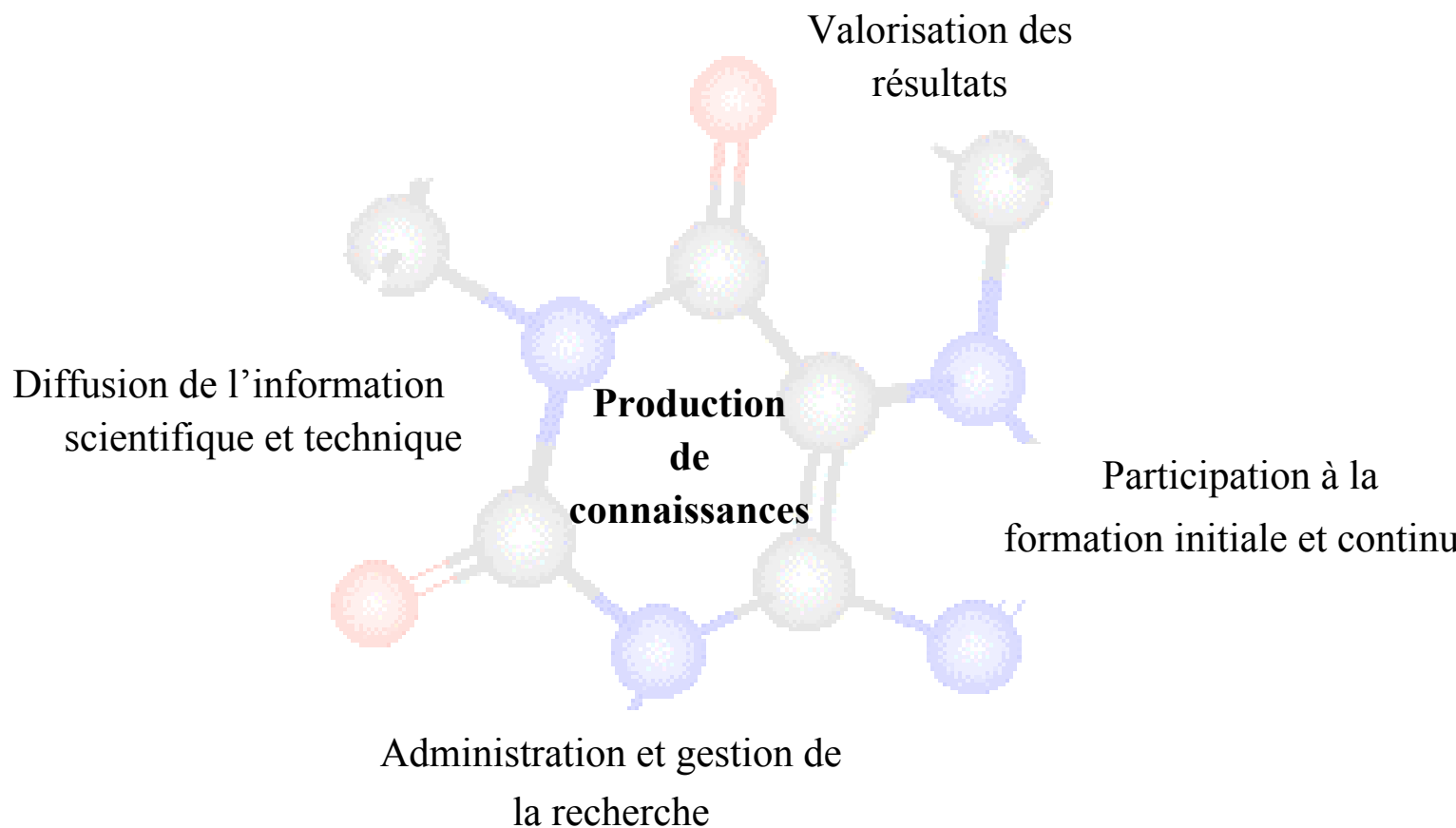
La promotion et l'avancement

La mobilité

La formation

La politique sociale

5 grandes missions



Le métier de chercheur



Les métiers

> Le métier de chercheur

Les métiers des ITA

Les recrutements

Les concours du CNRS

Les concours chercheurs

Les concours ITA

Les post docs

Les accueils sur contrats

Les carrières

L'entrée en fonction

La rémunération

La promotion et l'avancement

La mobilité

La formation

La politique sociale

7 grands domaines disciplinaires...

Sciences de la vie (3200 chercheurs)

Sciences humaines et sociales (2250 ch.)

Sciences chimiques (2100 ch.)

Sciences physiques et mathématiques (2000 ch.)

Sciences de l'univers (1100 ch.)

STIC (750 ch.)

Sciences pour l'ingénieur (600 ch.)

... et des programmes interdisciplinaires

(<http://www.cnrs.fr/DEP/prg/programme.html>)

Les métiers des ingénieurs, techniciens et administratifs (ITA)

Les métiers

Le métier de chercheur

>Les métiers des ITA

Les recrutements

Les concours du CNRS

Les concours chercheurs

Les concours ITA

Les post docs

Les accueils sur contrats

Les carrières

L'entrée en fonction

La rémunération

La promotion et l'avancement

La mobilité

La formation

La politique sociale

Missions

- Participation à la mise en œuvre des activités de recherche, de valorisation et de diffusion de l'information scientifique et technique
- Pilotage, coordination et mise en œuvre des activités techniques nécessaires pour la réalisation d'un programme de recherche
- Accompagnement des chercheurs dans la conception et la réalisation d'expériences, dans le choix et la mise en œuvre des techniques et méthodes expérimentales
- Réalisation d'études ou de missions spéciales ou générales

Les métiers des ingénieurs, techniciens et administratifs (ITA)

Les métiers

Le métier de chercheur

>Les métiers des ITA

Les recrutements

Les concours du CNRS

Les concours chercheurs

Les concours ITA

Les post docs

Les accueils sur contrats

Les carrières

L'entrée en fonction

La rémunération

La promotion et l'avancement

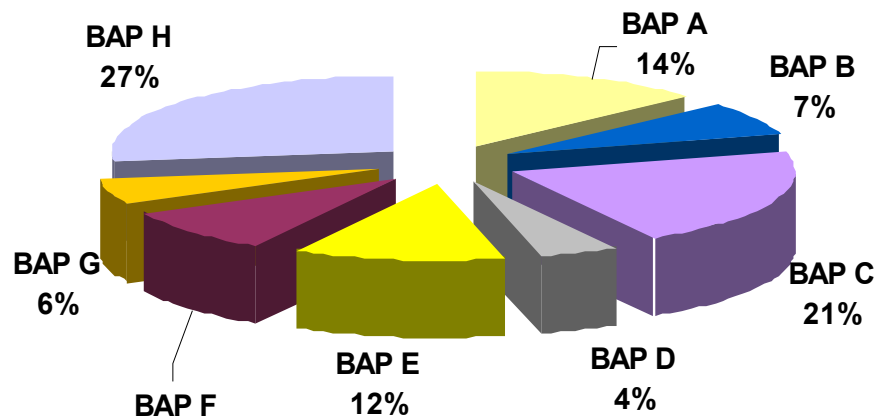
La mobilité

La formation

La politique sociale

8 branches d'activités professionnelles (BAP)

		Effectifs
BAP A	Sciences du vivant	1900
BAP B	Sciences chimiques et sciences des matériaux	1000
BAP C	Sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique	2900
BAP D	Sciences humaines et sociales	600
BAP E	Informatique et calcul scientifique	1700
BAP F	Documentation, édition, communication	1300
BAP G	Patrimoine, logistique, prévention	800
BAP H	Gestion scientifique et technique	3800
Total		14000



Les recrutements



Les concours du CNRS

Les métiers

Le métier de chercheur

Les métiers des ITA

Les recrutements

> Les concours du CNRS

Les concours chercheurs

Les concours ITA

Les post docs

Les accueils sur contrats

Les carrières

L'entrée en fonction

La rémunération

La promotion et l'avancement

La mobilité

La formation

La politique sociale

Particularités des concours chercheurs

- Campagne de concours début décembre
- Recrutement sur un projet ou une thématique
- Concours sur titres et travaux
- Aucune condition de nationalité
- Limite d'âge et expérience requise pour l'accès à certains grades

Particularités des concours ITA

- Campagne de concours début mars
- Recrutement sur un emploi type, dans une BAP
- Conditions de nationalité et d'âge, sauf pour les ingénieurs

[Http://www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)

- liste des postes
- inscription en ligne
- guide du candidat
- foire aux questions
- ...



Les concours chercheurs

Les métiers

Le métier de chercheur

Les métiers des ITA

Les recrutements

Les concours du CNRS

>Les concours chercheurs

Les concours ITA

Les post docs

Les accueils sur contrats

Les carrières

L'entrée en fonction

La rémunération

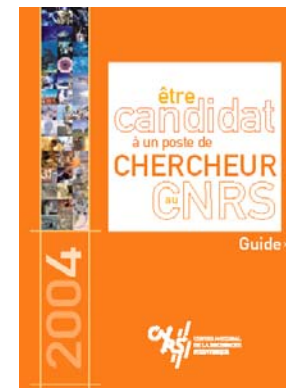
La promotion et l'avancement

La mobilité

La formation

La politique sociale

Conditions pour concourir



	Diplômes	Expérience	Age	Candidature
Chargé de recherche 2ème classe	doctorat (ou titres ou travaux équivalents)		< 31 ans*	
Chargé de recherche 1ère classe		4 années		max 3**
Directeur de recherche 2ème classe		8 années		
Directeur de recherche 1ère classe		12 années		

* *sauf dérogations*

** *4, si candidat 2 fois admissible*

Les concours chercheurs

Les métiers

Le métier de chercheur

Les métiers des ITA

Les recrutements

Les concours du CNRS

>Les concours chercheurs

Les concours ITA

Les post docs

Les accueils sur contrats

Les carrières

L'entrée en fonction

La rémunération

La promotion et l'avancement

La mobilité

La formation

La politique sociale

Ouverture et déroulement des concours

- ✓ **Décembre** : publication des postes au Journal Officiel et sur web CNRS
 - nombre de postes par section disciplinaire et par grade
 - thématique et labos d'affectation le cas échéant
- ✓ **Mi-janvier** : dépôt ou envoi des *dossiers de candidature*
- ✓ **Février à juillet** : épreuves en 3 étapes
 - admission à concourir
 - admissibilité
 - admission
- ✓ **Juillet** : résultats
- ✓ **Octobre** : affectations

CR2	N° de candidature/ Application N° <small>(à remplir par l'administrateur affecté au jury)</small>	2004
DOSSIER DE CANDIDATURE	CNRS CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE	
	Concours de Chargé de recherche de deuxième classe Application for Junior research scientist	
	Nom/Last Name : _____	
	Prénoms/First name : _____	
	Section du Comité national n°/ National Committee/Section n° : _____ Concours n°/Competition n° : _____	
<p><small>La section de concours est composée de :</small></p> <ul style="list-style-type: none"> • un directeur de jury (président du jury) et un directeur de jury (vice-président) • un secrétaire de jury (secrétaire du jury) et un secrétaire de jury (vice-président) • un secrétaire de jury (secrétaire du jury) et un secrétaire de jury (vice-président) <p><small>Les membres du jury sont nommés par le directeur de jury et le directeur de jury (vice-président) sur proposition du directeur de jury (vice-président) et du directeur de jury (vice-président).</small></p> <p><small>Le directeur de jury est nommé par le directeur de jury (vice-président) et le directeur de jury (vice-président) sur proposition du directeur de jury (vice-président) et du directeur de jury (vice-président).</small></p> <p><small>Le directeur de jury (vice-président) est nommé par le directeur de jury (vice-président) et le directeur de jury (vice-président) sur proposition du directeur de jury (vice-président) et du directeur de jury (vice-président).</small></p> <p><small>Le directeur de jury (vice-président) est nommé par le directeur de jury (vice-président) et le directeur de jury (vice-président) sur proposition du directeur de jury (vice-président) et du directeur de jury (vice-président).</small></p>		

Les concours chercheurs

Les métiers

Le métier de chercheur

Les métiers des ITA

Les recrutements

Les concours du CNRS

>Les concours chercheurs

Les concours ITA

Les post docs

Les accueils sur contrats

Les carrières

L'entrée en fonction

La rémunération

La promotion et l'avancement

La mobilité

La formation

La politique sociale

Nombre de postes ouverts aux concours en 2004 ...

	SPM	PNC	SPI	SDU	SC	SDV	SHS	STIC	CID	TOTAL
DR1	1					1				2
DR2 externe	2	1	2	1	3	2	2	2	1	16
CR1	6	2	3	9	9	31	18	5	8	91
CR2	33	7	13	16	35	49	28	21	11	213
TOTAL	42	10	18	26	47	83	48	28	20	322

... + environ 100 emplois supplémentaires sur liste complémentaire

Les concours ingénieurs, techniciens, administratifs (ITA)

Les métiers

Le métier de chercheur

Les métiers des ITA

Les recrutements

Les concours du CNRS

Les concours chercheurs

> Les concours

ITA

Les post docs

Les accueils sur contrats

Les carrières

L'entrée en fonction

La rémunération

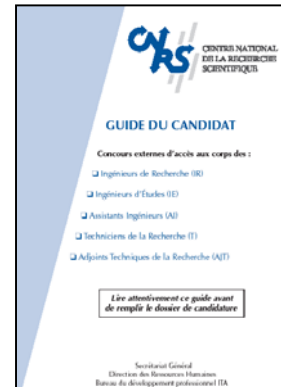
La promotion et l'avancement

La mobilité

La formation

La politique sociale

Conditions de diplômes



	Diplômes
Ingénieur de recherche	Doctorat, agrégation, diplôme d'ingénieur de grandes écoles...*
Ingénieur d'études	Diplôme d'ingénieur, DEA, DESS, maîtrise, licence, diplôme d'IEP...*
Assistant ingénieur	BTS, DUT, DEUST...*
Technicien	DEUG, BAC, brevet supérieur...*
Adjoint technique	BEP...*

* ou diplôme français ou étrangers jugés équivalents ou qualifications professionnelles jugées équivalentes

Les concours ingénieurs, techniciens, administratifs (ITA)

Les métiers

Le métier de chercheur

Les métiers des ITA

Les recrutements

Les concours du CNRS

Les concours chercheurs

> Les concours ITA

Les post docs

Les accueils sur contrats

Les carrières

L'entrée en fonction

La rémunération

La promotion et l'avancement

La mobilité


La formation

La politique sociale

Ouverture et déroulement des concours

- ✓ **Mars** : publication des postes au Journal Officiel et sur web CNRS
 - nombre de postes par BAP et emploi type
 - affichage des profils et labos d'affectation
- ✓ **Avril** : dépôt ou envoi des *dossiers de candidatures*
- ✓ **Mai à septembre** : concours en 3 étapes
 - admission à concourir
 - admissibilité : étude du dossier *
 - admission : audition et, le cas échéant, épreuve technique
- ✓ **Septembre à décembre** : affectations

* sauf A.IT (épreuve écrite ou technique)

Concours Externe	
	CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
	DOSSIER DE CANDIDATURE 2004 <small>(Dossier n° 20-040 de la section n° 120 pour l'axe de recherche relatives continues au titre d'encadrement de l'EPS)</small>
	Nom :
	Nom de jeune fille :
	Prénom :
	Concours externe d'accès au corps des (1)
	<input type="checkbox"/> Ingénieurs de recherche
	<input type="checkbox"/> Ingénieurs d'études
	<input type="checkbox"/> Assistants ingénieurs
<input type="checkbox"/> Techniciens de la recherche	
<input type="checkbox"/> Adjoints techniques de la recherche	
N° BAP	
Concours Externe	La date limite de dépôt de ce dossier de candidature complet est fixée impérativement au 9 avril 2004 à 12 heures. Il peut être soit déposé, soit envoyé par la poste (de cachet de la poste du 9 avril 2004 faisant foi) à l'adresse de la délégation organisatrice du concours (vous reporter à la liste en dernière page de ce dossier).
	Passé ce délai, toute candidature sera automatiquement rejetée.
	Avant de remplir le dossier, veuillez lire attentivement le guide du candidat (à joindre au dossier).

Les concours ingénieurs, techniciens, administratifs (ITA)

Les métiers

Le métier de chercheur

Les métiers des ITA

Les recrutements

Les concours du CNRS

Les concours chercheurs

> **Les concours**

ITA

Les post docs

Les accueils sur contrats

Les carrières

L'entrée en fonction

La rémunération

La promotion et l'avancement

La mobilité

La formation

La politique sociale

Nombre de postes ouverts aux concours en 2004 ...

BAP A	Sciences du vivant	90
BAP B	Sciences chimiques et sciences des matériaux	61
BAP C	Sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique	129
BAP D	Sciences humaines et sociales	16
BAP E	Informatique et calcul scientifique	100
BAP F	Documentation, édition, communication	24
BAP G	Patrimoine, logistique, prévention	26
BAP H	Gestion scientifique et technique	105
Total		551

... + environ 40 emplois supplémentaires sur liste complémentaire

Les post doctorants

Environ 200 postes en 2004

Les métiers

Le métier de chercheur

Les métiers des ITA

Les recrutements

Les concours du CNRS

Les concours chercheurs

Les concours ITA

>Les post doc

Les accueils sur contrats

Les carrières

L'entrée en fonction

La rémunération

La promotion et l'avancement

La mobilité

La formation

La politique sociale

Objectif du recrutement

- permettre à de jeunes docteurs d'acquérir une expérience complémentaire de recherche de haut niveau

Priorité donnée aux jeunes scientifiques ayant préparé leur thèse à l'étranger

Conditions pour postuler

- être titulaire d'une thèse de doctorat ou de niveau équivalent
- ne pas avoir exercé antérieurement une activité de recherche au sein de l'unité d'accueil
- être âgé de moins de 40 ans

Durée du contrat

- 1 an ou 2 ans, non renouvelable

Post Doc
2004

Les post doctorants

Les métiers

Le métier de chercheur

Les métiers des ITA

Les recrutements

Les concours du CNRS

Les concours chercheurs

Les concours ITA

>Les post doc

Les accueils sur contrats

Les carrières

L'entrée en fonction

La rémunération

La promotion et l'avancement

La mobilité

La formation

La politique sociale

Procédure de sélection

- **Début mars** : affichage en ligne des projets de recherche, des profils des candidats et des laboratoires d'accueil

- **Mi-mai** : prise de contact du candidat avec le laboratoire d'accueil et envoi du dossier de candidature

Composition du dossier :

- CV + diplôme
- parcours professionnel
- projet professionnel

- **Juin** : sélection des candidats par le laboratoire, validation du département scientifique

- **Septembre** : prise de fonction

2004

CNRS
CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Dossier de candidature
Application Site postdoctoral positions

Offre n°/Offer n° :

Institut du Projet/Institute of the Project :

Nom/Last Name :

Prénoms/First name :

POST-DOC

Document CNRS et celui-ci est en vertu de la loi relative à l'accès des Archives du CNRS. Toute réimpression est interdite sans l'autorisation écrite de la Direction des Ressources Humaines.

Les post docs

Les métiers

Le métier de chercheur

Les métiers des ITA

Les recrutements

Les concours du CNRS

Les concours chercheurs

Les concours ITA

>Les post doc

Les accueils sur contrats

Les carrières

L'entrée en fonction

La rémunération

La promotion et l'avancement

La mobilité

La formation

La politique sociale

Profil des post doctorants recrutés en 2003

DS	français	étrangers	hommes	femmes	âge moyen	ancienneté après la thèse
PNC	5	3	5	3	29 ans	13 mois
SPM	14	9	18	5	29 ans	18 mois
SPI	14	3	14	3	29 ans	9 mois
SC	27	9	22	14	28 ans	13 mois
SDU	13	2	7	8	29 ans	13 mois
SDV	33	8	20	21	30 ans	29 mois
SHS	23	7	14	16	31 ans	16 mois
STIC	20	6	25	1	28 ans	9 mois
TOTAL	149	47	125	71	29 ans	

Les accueils sur contrats

Les métiers

Le métier de chercheur

Les métiers des ITA

Les recrutements

Les concours du CNRS

Les concours chercheurs

Les concours ITA

Les post doc

>Les accueils sur contrats

Les carrières

L'entrée en fonction

La rémunération

La promotion et l'avancement

La mobilité

La formation

La politique sociale

Objectif du recrutement

- Disposer de spécialistes dans des domaines stratégiques ou en émergence pour la réalisation de certains projets, la conduite d'opérations structurantes, l'exécution de contrats de collaboration de recherche.

Profils des candidats

- Chercheur ou ingénieur
- Jeune ou confirmé
- Français ou étranger

Prendre contact avec les laboratoires du CNRS



Conditions pour postuler

- Diplôme ou qualification professionnelle correspondant au niveau de l'emploi
- Conditions particulières selon le type de contrat

Durée

- De 6 mois à 3 ans, éventuellement renouvelable

Les carrières



L'entrée en fonction

Les métiers

Le métier de chercheur

Les métiers des ITA

Les recrutements

Les concours du CNRS

Les concours chercheurs

Les concours ITA

Les post doc

Les accueils sur contrats

Les carrières

>L'entrée en fonction

La rémunération

La promotion et l'avancement

La mobilité

La formation

La politique sociale

La nomination

- En qualité de fonctionnaire stagiaire
- Dans l'ordre de classement sur la liste principale, puis, le cas échéant, sur la liste complémentaire

Le stage et la titularisation

- Durée du stage : 1 an
- Rapport établi par le responsable
- A l'issue du stage, le fonctionnaire stagiaire est soit :
 - titularisé, c'est à dire nommé fonctionnaire titulaire
 - autorisé à effectuer un nouveau et dernier stage d'1 an
 - licencié

La rémunération

Reconstitution de carrière

Les métiers

Le métier de chercheur

Les métiers des ITA

Les recrutements

Les concours du CNRS

Les concours chercheurs

Les concours ITA

Les post doc

Les accueils sur contrats

Les carrières

L'entrée en fonction

>La rémunération

La promotion et l'avancement

La mobilité

La formation

La politique

Chercheurs

Salaire mensuel brut

{ Directeur de recherche : entre 3000€ et 5900€
Chargé de recherche : entre 2000€ et 3600€

Primes et indemnités

{ Prime annuelle de recherche : entre 600 et 1200€
Autres primes liées aux fonctions ou affectations

Ingénieurs, techniciens, administratifs

Salaire mensuel brut

{ Ingénieur de recherche : entre 1800€ et 4200€
Ingénieur d'études : entre 1600€ et 3400€
Assistant ingénieur : entre 1500€ et 2400€
Technicien : entre 1300€ et 2300€
Adjoint technique : entre 1200€ et 1800€

Primes et indemnités

{ Prime de participation à la recherche scientifique (PPRS) entre 1000€ et 6000€
Autres primes liées aux fonctions ou affectations

Post doctorants : 2150€ mensuel brut

Contractuels : selon le type de contrat, la qualification et l'expérience

La rémunération

Les métiers

Le métier de chercheur

Les métiers des ITA

Les recrutements

Les concours du CNRS

Les concours chercheurs

Les concours ITA

Les post doc

Les accueils sur contrats

Les carrières

L'entrée en fonction

>La rémunération

La promotion et l'avancement

La mobilité

La formation

La politique

Dispositifs de valorisation qui permettent de :

- Percevoir l'intéressement : une partie des gains financiers procurés par l'exploitation d'une découverte scientifique
- Apporter ses compétences à une entreprise existante : rémunération jusqu'à jusqu'à 70 000€ par an + possibilité de souscrire au capital de l'entreprise à hauteur de 15%
- Créer une entreprise pour valoriser les résultats scientifiques.

Cumul d'activité

Possibilité de cumuler son activité publique avec une activité de consultant :

- dans une société privée, sans plafond de rémunération
- dans le secteur public : rémunération plafonnée à 100% du revenu net

L'avancement et la promotion

Les métiers

Le métier de chercheur

Les métiers des ITA

Les recrutements

Les concours du CNRS

Les concours chercheurs

Les concours ITA

Les post doc

Les accueils sur contrats

Les carrières

L'entrée en fonction

La rémunération

>La promotion et l'avancement

La mobilité

La formation

La politique sociale

Après titularisation, la carrière de l'agent au CNRS pourra progresser :

- **au sein du même grade** : par l'accès successif aux différents échelons du grade.

L'avancement d'échelon s'effectue automatiquement en fonction de l'ancienneté.

- **par changement de grade** : par l'accès au grade immédiatement supérieur ou au grade le plus élevé du corps.

Le changement de grade a lieu exclusivement au choix (excepté pour l'accès aux grades de technicien de classe exceptionnelle ou ingénieur de recherche hors classe qui s'effectue par sélection professionnelle).

- **par changement de corps** : par passage dans un autre corps appartenant ou non à la même catégorie de la fonction publique.

Le changement de corps s'effectue par voie de concours (ou au choix pour les ingénieurs, techniciens et personnels administratifs).

La mobilité

Les métiers

Le métier de chercheur

Les métiers des ITA

Les recrutements

Les concours du CNRS

Les concours chercheurs

Les concours ITA

Les post doc

Les accueils sur contrats

Les carrières

L'entrée en fonction

La rémunération

La promotion et l'avancement

>La mobilité

La formation

La politique sociale

La mobilité interne

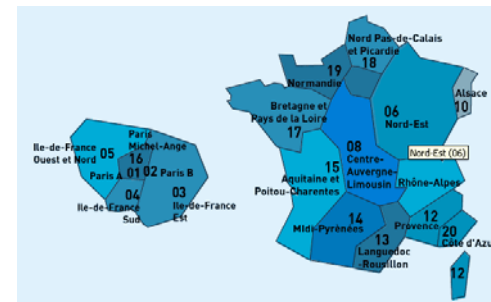
- une grande diversité de métiers au sein d'un organisme pluridisciplinaire offre aux personnels de nombreuses possibilités de mobilité thématique, fonctionnelle et géographique
- une procédure avec affichage des postes, des thématiques et des laboratoires d'accueil a été mise en place pour faciliter ces mobilités

La mobilité externe

- tout en conservant leur statut de fonctionnaire, les personnels du CNRS peuvent effectuer des mobilités temporaires ou définitives vers des établissements externes publics ou privés (universités, organismes de recherche, entreprises privées...) via les détachements, les mises à disposition, les disponibilités

L'accompagnement de la mobilité :

- un conseil personnalisé RH en région
- des aides financières à la mobilité
- des actions de formation appropriées



La formation

Les métiers

Le métier de chercheur

Les métiers des ITA

Les recrutements

Les concours du CNRS

Les concours chercheurs

Les concours ITA

Les post doc

Les accueils sur contrats

Les carrières

L'entrée en fonction

La rémunération

La promotion et l'avancement

La mobilité

>La formation

La politique sociale

Un large éventail d'actions

- pour accompagner les priorités scientifiques, l'évolution des métiers, les parcours de carrière, les projets professionnels et personnels...
- et répondre aux besoins collectifs (écoles thématiques, ateliers...) et aux attentes individuelles (PIF, CIF, validation des acquis professionnels...)

Un budget formation conséquent qui s'est traduit en 2003 par :

- une augmentation du nombre de personnes formées
- une hausse de la durée moyenne de formation

Un réseau important de professionnels qui permet :

- une adaptation de l'offre de formation au plus près des besoins spécifiques des laboratoires et des communautés professionnelles
- une information et un conseil personnalisé aux agents

La politique sociale

Les métiers

Le métier de chercheur

Les métiers des ITA

Les recrutements

Les concours du CNRS

Les concours chercheurs

Les concours ITA

Les post doc

Les accueils sur contrats

Les carrières

L'entrée en fonction

La rémunération

La promotion et l'avancement

La mobilité

La formation

> **La politique sociale**

Un large éventail de mesures sociales proposées dans plusieurs domaines :

- **Aide sociale à la famille** : réservation de berceaux en crèches, garde de jeunes enfants, titres emploi service, aide aux parents d'enfants handicapés, aides aux parents en convalescence, ...
- **Mobilité et logement** : aides et prêts à l'installation des personnels, réservation et attribution de logements CNRS, prêts à l'amélioration de l'habitat...
- **Accompagnement social et solidarité** : suivi médical, restauration sociale, intégration des personnes handicapées, aides personnalisées aux agents en difficulté, prêts solidarité...
- **Loisirs** : vacances, séjours, culture, sports...